

EN FOI DE QUOI, les plénipotentiaires ont signé le présent Protocole final et y ont apposé leurs sceaux.

FAIT à Ottawa, le 30 mars 1971, en double exemplaire, en langues anglaise, française et allemande, chacun des textes faisant également foi.

*Pour le Canada*  
JOHN MUNRO

*Pour la République fédérale d'Allemagne*  
PROFESSOR DR. KURT JANTZ